

Murphy pourraient peut-être créer des embarras à la société Larkin, Connolly et Compagnie, parce qu'il était un des membres, et que je ne voyais pas là que c'était une société séparée, et que cela pourrait créer des embarras. Il m'a dit : J'en ai parlé avec M. McGreevy ; votez pour cela et suivez donc M. McGreevy, et je vous dis que tout sera bien. Il m'a dit : Au reste, quand vous aurez quelque chose comme cela, suivez donc M. McGreevy : vous savez qu'on se voit souvent et on se consulte ensemble. Alors, j'ai toujours considéré que j'avais l'opinion de M. Langevin dans la chaise qu'occupait M. McGreevy à mon côté, et chaque fois qu'il y avait un vote important, j'ai toujours consulté M. McGreevy, parce que je croyais que cela renfermait les vues de M. Langevin.

“ Q. Cela, c'est après toutes les conversations que vous avez eues ?—R. C'est à peu près toujours la même répétition. J'ai eu plusieurs conversations avec le ministre. Chaque fois qu'il y avait quelque chose d'important, je le consultais, et j'ai toujours eu à peu près la même réponse.

“ Q. Eh bien ! vous dites que vous l'avez consulté. L'avez-vous consulté spécialement sur ce contrat du South-Wall ?—R. Oui, monsieur, parce que je croyais que cela pourrait entraîner des difficultés comme je viens de vous dire, parce que je voyais qu'un des associés se séparait des autres, et puis, alors, il m'a dit de ne pas être en trouble à propos de l'affaire, que tout était bien.

“ Q. L'avez-vous consulté sur d'autres affaires que le South Wall ?—R. Oui, monsieur, je l'ai consulté sur d'autres affaires, très souvent.

“ Q. Avez-vous eu occasion de le consulter, de causer avec le ministre, à propos du contrat de dragage, en 1887 ?—R. Oui, monsieur, je lui ai parlé de cela. Il m'a dit qu'il croyait que d'après les informations qu'il avait eues, il croyait que le changement était désirable, et qu'il en avait parlé, dit-il, à McGreevy, et qu'il croyait que c'était la meilleure chose à faire.

“ *Par le président :*

“ Q. Vous avez dit que vous aviez consulté le ministre sur le dragage ?—R. Oui, je lui ai expliqué l'affaire sur le dragage.

“ Q. Lui avez-vous donné votre avis ?—R. Oui, je le lui ai donné mon opinion.

“ Q. Mais il y avait une différence d'opinion entre vous et M. McGreevy ?—R. Eh bien ! c'était à titre de renseignement seulement. Je voulais parler au ministre pour savoir s'il approuvait la chose.

“ Q. Avez-vous donné des renseignements contraires à M. McGreevy ?—R. Non, je voulais savoir si c'était son avis, parce que je ne voulais rien faire jusqu'à ce que la Commission fût renseignée, parce que c'était de l'argent voté par le parlement.”

Et plus loin, en contre-interrogatoire, page 498 :

“ Q. Vous avez été nommé président de la commission du havre par le gouvernement, vous-même ?—R. Oui ; c'est-à-dire que j'ai été élu par le vote de la Commission.

“ Q. Mais c'était compris que c'était le gouvernement qui vous nommait ?—R. Oui.

“ Q. Maintenant, quand vous avez été nommé président de la Commission du havre, avez-vous été mis là pour sauvegarder les intérêts de la Commission ou bien pour faire ce que M. McGreevy vous dirait de faire ?—R. C'est ce que j'ai dit dans mon examen en chef. Quand j'ai vu que M. McGreevy voulait contrôler, alors, j'ai demandé au ministre si je faisais bien en suivant ses avis ou non.

“ Q. Alors, quand M. McGreevy proposait quelque chose devant la Commission, vous considérez que vous n'aviez rien à faire sauf d'accepter ses propositions ?—R. Pas toujours, puisque j'ai consulté en différentes occasions le ministre des Travaux Publics. Si vous voulez savoir un peu plus, M. Fitzpatrick, je vais vous le dire ; M. Langevin m'a dit à moi, dans une circonstance : Si la Commission ne fait pas bien, je vais la dissoudre.

“ Q. Voulez-vous nous dire quels sont les différents points sur lesquels vous avez consulté Sir Hector Langevin et sur lesquels vous avez cru que la Commission ne faisait pas son devoir ? En d'autres termes, vous êtes-vous jamais plaint à Sir Hector Langevin que M. McGreevy faisait quelque chose dans la Commission du havre qu'il ne devait pas faire ?—R. Je ne me suis jamais plaint spécialement, en disant que quelqu'un faisait mal